

# La corruption, la pauvreté, et l'économie politique des paradis fiscaux

John Christensen<sup>i</sup>  
octobre 2007

Les paradis fiscaux sont au cœur de la mondialisation des marchés de capitaux. La majorité du commerce et des investissements transfrontaliers s'effectue au travers de ces centres offshore. Ils opèrent comme un catalyseur de la concurrence fiscale et entament l'efficacité des réglementations en place. Le secret bancaire encourage et entretient une corruption massive, et cependant la plupart des paradis fiscaux figurent parmi les pays les moins corrompus au monde. L'impact qu'ils ont sur les pays pauvres est totalement désastreux, mais ce problème est ignoré par les agences internationales, par la majorité des gouvernements occidentaux, et (de façon inexcusable) par une grande partie des institutions en charge de l'aide au développement. La société civile doit donc s'unir afin de mettre fin à ce scandale.

## Quelques chiffres à considérer

- ✓ Depuis 1981 le niveau de la pauvreté --sous la ligne de \$2 par jour-- a tombé de 59,1% à 51,6 % (la Chine mise à part). A ce rythme, il faudra encore 118 ans pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement de réduction de moitié de la pauvreté.<sup>ii</sup>
- ✓ Globalement, les 20% les plus riches de la population mondiale se disputent presque 70% du revenu total. A l'inverse, les 20% au bas de l'échelle des revenus n'en reçoivent que 2%.<sup>iii</sup> Les niveaux d'inégalité sont plus élevés aujourd'hui qu'à aucune autre période de notre histoire.
- ✓ La libéralisation des capitaux (suppression du contrôle des changes et dérégulation bancaire) depuis 1979 a catalysé le développement des paradis fiscaux. Au milieu des années 1970 on ne dénombrait que 25 paradis fiscaux. En 2005 le TJN en dénombrait 73.<sup>iv</sup> En avril 2007 le Président Ghanéen John Agyekum Kufuor a annoncé son projet d'établir un paradis fiscaux en Accra.
- ✓ 56% des pays recensés par Transparence International en octobre 2007 comme les **moins corrompus** sont des paradis fiscal et des centres financiers offshore.<sup>v</sup>
- ✓ Entre 1970 et 1996, la fuite accumulée des capitaux privés en provenance des 30 pays les plus endettés d'Afrique subsaharienne représentait 170% du produit brut de la région.<sup>vi</sup>
- ✓ L'OCDE estime que plus 50% du commerce mondial transite en papier par les paradis fiscaux, bien que ces territoires ne représentent que 3% du produit brut mondial.
- ✓ Pour chaque dollar de l'aide officielle que nous envoyons à l'Afrique, un minimum de cinq dollars d'origine africaine sont placés sur des comptes offshore.

## **« Seules les petites gens paient des impôts »**

Leona Helmsley (décédée en septembre 2007)

La libéralisation des mouvements de capitaux est certainement une des conséquences plus significatives de la période actuelle de mondialisation. Cependant, malgré les attentes des économistes de la Banque mondiale et du FMI, les pays pauvres ont été les victimes d'une fuite nette de capitaux nette de 683 milliards de dollars en 2006 (environ 5% de leur PNB) et ce niveau ne fait qu'augmenter. Cette perte contribue aux crises financières et induit des coûts économiques sous forme de baisses des investissements, du ralentissement de la croissance, d'un taux de chômage plus élevé, et à l'augmentation de la pauvreté et des inégalités au niveau mondial.

Pour la plupart, les économistes orthodoxes négligent généralement le rôle de l'économie offshore dans leur analyse, ce qui pourrait expliquer pourquoi ils sont incapables d'expliquer le mouvement des capitaux « vers le haut », des nations pauvres vers les nations riches en dépit des prévisions de leurs théories économiques.

Nous estimons le montant des avoirs placés offshore par les personnes fortunées, et en grande partie non déclarés dans leur pays de résidence, à environ 11,5 billions (million millions) de dollars, et la perte de la recette fiscale mondiale annuelle sur un tel revenu non déclaré à environ 255 milliards de dollars. Ces chiffres dépassent largement les fonds annuels nécessaires pour financer les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) des Nations Unies.

Une proportion significative de ces capitaux provient des pays pauvres. Par exemple, plus de 50% de l'argent et valeurs boursières des grosses fortunes en Amérique latine pourrait être placé offshore. L'Union africaine calcule que 148 milliards de dollars quittent chaque année le continent, et cela à cause de la corruption. Cette perte éclipse facilement le total de l'aide et de la réduction des dettes promises aux dirigeants africains au sommet du G-8 à Gleneagles.

Ces chiffres devraient suffire à Bono, une des principales voix appelant les contribuables occidentaux à donner plus pour l'Afrique, à le faire réfléchir davantage sur son projet. Bono, bien sûr, est un défenseur important d'une plus grande intégration des économies africaines au sein des systèmes financiers et commerciaux mondiaux, mais d'après ses propres pratiques financières, il semble considérer l'évasion fiscale comme une facette acceptable [Bowcott, 2006].

Mais le chiffre de 255 milliards de dollars de perte en recettes fiscales via l'évasion fiscale des capitaux placés offshore est seulement une partie de l'équation. Les pays pauvres perdent également fiscalement dans leur cadre national (souvent à partir des activités de l'économie informelle) ou par l'évasion fiscale sur le commerce transfrontalier, ou encore suite aux pressions afin de devenir concurrentiel en offrant des incitations fiscales inutiles pour attirer des capitaux d'investissement. Si ces éléments sont combinés, nous estimons la perte de recettes fiscales à 385 milliards de dollars par an [Cobham, 2005]. Ceci mine durablement leur développement de plusieurs façons :

- La diminution des recettes fiscales sur les revenus les plus élevés oblige les gouvernements à les remplacer par d'autres taxes, généralement indirectes, aux impacts négatifs importants sur la répartition des richesses et des revenus ;
- La chute des recettes fiscales contraint à une réduction des investissements publics dans l'éducation, le transport et autres infrastructures ;

- Ces contournements de l'impôt corrompent l'intégrité des régimes fiscaux et crée des distorsions économiques dommageables. Ils pénalisent ceux qui adoptent des pratiques éthiques et récompensent ceux qui ne suivent pas les règles ;
- Le contournement fiscal met à mal le respect de l'autorité de la loi et l'intégrité des gouvernements démocratiques.

## L'interface offshore

Le chaînon manquant dans le débat sur la corruption est celui assumé par l'infrastructure internationale des banques, les bureaux d'avocats et de réviseurs, les paradis fiscaux et les intermédiaires financiers qui fournissent un interface offshore <sup>vii</sup> entre les économies licites et illicites. L'interface offshore fonctionne grâce à la collusion existante entre les intermédiaires financiers du secteur privé et les gouvernements des paradis fiscaux.

La caractéristique la plus importante de l'offshore est l'existence d'un climat du secret, créé soit par des règles qui instituent le secret bancaire soit par des dispositions juridiques et des pratiques bancaires de facto. Cet « espace du secret » facilite le blanchiment des montants provenant d'un large éventail d'activités criminelles et malhonnêtes, telles que la fraude, le détournement et le vol, la corruption, les trafics de drogues et d'armes, la contrefaçon, le délit d'initié, les fausses facturations, les prix de transfert et anomalies de prix et l'évasion fiscale.

Les techniques utilisées pour éviter l'impôt et blanchir l'argent sale impliquent des mécanismes et des subterfuges financiers identiques : paradis fiscaux, sociétés et trusts offshore, banques en correspondance, désignation d'hommes de paille, transferts électroniques factices, etc.

Chaque année, 1,6 billion de dollars d'argent sale<sup>viii</sup> atterrit sur des comptes offshore, dont approximativement la moitié provient des pays pauvres [Baker, 2005]. Malgré une pléthore d'initiatives pour lutter contre le blanchiment d'argent, le taux d'échec de la détection de l'argent sale est étonnamment élevé. Selon un banquier suisse, seulement 0,01% d'argent sale passant par la Suisse est détecté. Il est peu probable que les autres centres financiers offshore arrivent à de meilleurs résultats.

La grande majorité de ces fonds ont été blanchis par l'intermédiaire de circuits complexes offshore opérant au travers du système bancaire mondial. Tenons l'exemple d'ITERA, la société russe distributive de gaz. ITERA était utilisée dans les années 90 afin de transférer des centaines de millions de dollars sur les comptes personnels des hommes d'affaires et des politiciens russes. Cet organigramme démontre la complexité des structures qui sont créés aux seules fins de faire obstruction à toute enquête.

Il est temps se concentrer sur les causes des problèmes de corruption et de développement. J'ai beaucoup de sympathie pour mes collègues en Afrique qui, tout en déplorant la corruption chez eux, qui consiste en dessous de table, en fraude et en détournements, sont perplexes sur le fait que les débats sur la corruption soient concentrés sur le côté de la demande et que la partie de l'offre soit largement ignorée.

Il est troublant, c'est le moins que l'on puisse dire, que le discours régnant sur la corruption reste largement concentré sur les petits fonctionnaires et les condamnations des cleptomanes. En ordre de grandeur, les montants de la corruption, du blanchiment de l'argent des drogues, de la traite des êtres humains, de la contrefaçon des marchandises et des devises, de la contrebande, du racket et

du trafic d'armes s'évaluent à environ 35% des flux transfrontaliers d'argent sale provenant des pays en développement et des économies en transition. En revanche, les montants des activités commerciales illicites, tels que les fausses tarifications, les évaluations abusives des prix de transferts et les transactions frauduleuses, expliquent 65% de ces flux.

Le moindre que l'on puisse attendre dans de telles circonstances est qu'une importance similaire soit donnée à la corruption dans les sphères privées et publiques ; qu'une plus grande considération soit accordée à la façon dont la corruption peut réduire les recettes fiscales d'au moins 50% [Africa All Party Parliamentary Group 2006] ; et que les activités du système offshore soient plus soigneusement contrôlées.

De manière regrettable, Transparency International, en dépit de son rôle louable pour insérer la corruption à l'agenda politique, a miné les efforts des réformateurs par la publication de son index de perception de corruption (IPC) qui renforce les stéréotypes de la géographie de la corruption. L'Afrique, en particulier, est systématiquement identifiée par cet index comme un réseau de corruption. Elle compte pour la moitié du dernier quintile des pays corrompus en 2007. Pas un seul pays africain ne figure parmi le quintile des moins corrompus.

Mais un examen plus précis révèle que plus de 50% des pays recensés par Transparency International comme les moins corrompus sont des paradis fiscaux offshore et les centres financiers tels que Singapour (placée 4<sup>e</sup>), la Suisse et les Pays-Bas (7<sup>e</sup>), le Luxembourg et le Royaume-Uni (12<sup>e</sup>), Hongkong (14<sup>e</sup>), l'Allemagne (16<sup>e</sup>), l'Irlande (17<sup>e</sup>), et les Etats-Unis (20<sup>e</sup>). Pour faire bonne mesure, les Barbade et Malte, toutes deux des paradis fiscaux, sont respectivement placées 23<sup>e</sup> et 33<sup>e</sup>.

Que nous indique ce classement au sujet de la politique actuelle à l'égard de la corruption ? Cet index serait-il un exemple du néo-impérialisme ou du racisme occidental ?

La perversité du classement de Transparency International reflète la confusion et l'insuffisance générale du discours actuel sur la corruption. En se concentrant sur les activités d'acteurs opérant au sein du secteur public, et en basant en grande partie son index sur les perceptions de personnes aux conflits d'intérêts, Transparency International cible seulement une partie de la question de la corruption. Il élude la question plus large de la façon dont le « côté de l'offre » motive et protège la corruption à un niveau élevé. La tendance à pointer du doigt les petits fonctionnaires et les cleptomanes a pour conséquence une attention insuffisante sur les transnationales occidentales et leurs agents payant des dessous de table (typiquement via les structures offshore) pour obtenir des contrats et des traitements favorables.

En outre, jusque très récemment peu d'attention a été portée aux intermédiaires financiers occidentaux qui facilitent le blanchiment des profits issus de la corruption grâce à des compagnies offshore, des trusts et des subterfuges semblables. Idem pour le rôle joué par des gouvernements qui entrent en collusion active de façon à encourager la fuite des capitaux illicites et l'évasion fiscale en offrant des structures offshore anonymes. L'île de Jersey où j'ai grandi, par exemple, a voté une nouvelle loi sur les trusts en mai 2006. Celle-ci permet la création et des activités de simili-trusts n'ayant comme seul objectif que d'être au service de la fraude fiscale<sup>ix</sup>. Jersey est, bien sûr, une dépendance de la Couronne britannique, et cette loi a dû être présentée au Conseil privé pour approbation avant sa promulgation. Puisque ces « faux » trusts seront en grande partie créés au nom de fraudeurs fiscaux provenant de l'extérieur de l'île, il est clair que le gouvernement britannique n'est pas sérieux quand il déclare combattre l'industrie de l'évasion fiscale.

La racine de ce problème pourrait en partie se trouver dans la proximité malsaine entre les principales entreprises financières intermédiaires et les départements principaux de Whitehall et le

fait que les principaux partis politiques sont devenus dépendant des donations – pour leurs effectifs en personnel – des grandes sociétés et ceux que nous appelons « l'Aristocratie Offshore » 10 pour cent des revenus des parties politiques britanniques, y compris New Labour, viennent des sources 'offshore'.

## La révolte des élites

Le contournement de l'impôt altère les revenus de l'Etat moderne et mine sa capacité à fournir les services réclamés par ses citoyens. Il représente donc la forme la plus élevée de corruption parce qu'elle prive directement la société de sa ressource publique légitime. Parmi les embusqués des impôts, il y a les institutions et les individus qui jouissent de positions sociales privilégiées mais se voient comme une élite détachée de la société ordinaire. Ce groupe comporte des personnes fortunées aux riches salaires et revenus, plus un ensemble constitué de l'infrastructure qui les accompagne : banquiers professionnels, avocats et comptables, ainsi qu'une infrastructure offshore de paradis fiscaux quasi indépendante de toute autorité politique, judiciaire et régulatrice.

Malgré le fait que beaucoup de ces acteurs possèdent un statut professionnel, la culture de l'industrie de l'évasion fiscale représente une totale subversion des normes démocratiques. Les attitudes que j'ai rencontrées à Jersey dans les années 1980 et 1990 ont été parfaitement exprimées dans la citation qui suit, envoyée à un journal national en réponse à la déclaration en 2004 du Chancelier de l'Echiquier (ministre des finances britannique) : « *Qu'importe la législation mise en place, les comptables et les avocats trouveront un moyen de la contourner. Les lois sont les lois, mais les lois sont censées ne pas être observées.* »<sup>x</sup>

Qu'importe la façon dont vous tournez cette phrase, elle a clairement pour objet de faire passer le message que certaines classes sociales sont au-delà des normes de la société. De manière incroyable, aucune des sociétés professionnelles d'avocats, de comptables ne promeut de codes éthiques de marketing touchant aux comportements fiscaux non conformes ou au recours aux paradis fiscaux par leurs membres.

Outre le fait de corrompre les systèmes financiers en encourageant et en facilitant des activités illicites, le secret offshore corrompt le système capitaliste plus généralement en permettant à des directeurs de sociétés de s'engager dans une planification fiscale agressive, augmentant la rentabilité à court terme et la valeur des actions cotées en Bourse, et gagnant un avantage significatif par rapport à leurs concurrents implantés au seul niveau national. Dans la pratique, ce biais favorise les grandes entreprises par rapport aux petites, celles établies depuis longtemps sur les start-up, et le marché mondial sur le local.

Sous tous ces aspects ce biais va à l'encontre de pratiques d'un commerce juste, d'une concurrence loyale et d'une entreprise éthique, mais jusqu'ici la justice fiscale est à peine entrée dans le débat sur la responsabilité sociale des sociétés. Un récent symposium d'affaires, accueilli par la multinationale d'experts-comptables KPMG, vient d'ailleurs de conclure que : « *L'évasion fiscale ne met pas à mal la réputation des sociétés et peut même l'améliorer.* »<sup>xi</sup>

## La véritable histoire d'un échec mondial

Manifestement, les efforts internationaux entrepris contre les paradis fiscaux ont plus ou moins échoué :

- ✓ La Financial Action Task Force fut formée par les chefs d'Etat du G-7 en 1989 pour être à l'avant-garde des programmes mondiaux de lutte contre le blanchiment. Pourtant, la criminalité organisée continue de prospérer.
- ✓ La Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont développé leurs propres agendas anti-corruption. Pourtant, ni l'un ni l'autre ne se sont fortement préoccupés par la fuite des capitaux et la fraude fiscale.
- ✓ Le forum de stabilité financière a aussi abandonné sa liste noire des centres offshore non-respectueux des règles de surveillance, bien que la multiplication d'outils financiers mal réglementés - dont des centaines des *offshore hedge funds* - continue d'inquiéter.
- ✓ Quant à l'OCDE, chargée de lutter contre l'évasion fiscale, il ne resterait plus que trois paradis fiscaux 'non-coopératifs' (Liechtenstein, Monaco et Andorre). Comment expliquer pourquoi les administrations fiscales dans les pays pauvres se sentent toujours aussi impuissantes face à ce phénomène ?
- ✓ Jusqu'à présent, les démarches entreprises par le Comité fiscal des Nations Unies pour encourager la coordination fiscale, ne sont guère plus convaincantes.

Ces efforts par la communauté internationale sont trop compartimentés et mal adaptés. Pourquoi s'attaquer contre l'argent sale sans combattre l'évasion fiscale, comme le fait le FMI ? Le peu d'enthousiasme à aborder ces principales failles du système financier mondial a engendré un esprit d'anarchie et de comportement inique qui agit tel un cancer sur notre confiance dans l'intégrité du marché et de la démocratie.

Le contournement de l'impôt par des personnes fortunées oblige les gouvernements à transférer la charge fiscale sur les moins riches, augmentant les inégalités et mettant à mal la confiance du public dans la force de la loi. Les directeurs de sociétés engagés dans la bonne gouvernance et les politiques éthiques se trouvent concurrencés sur une base injuste avec des entreprises aux comptes en souffrance et prêtes à pousser la planification fiscale jusqu'à ses limites.

Dans l'ensemble du monde en voie de développement, l'évasion fiscale et le pillage des ressources vers les comptes bancaires secrets a consolidé un ressentiment tenace, un chômage endémique, des niveaux bas de services publics et un manque de perspectives générales. Mais cette situation n'est pas une fatalité. La plupart de ces problèmes peuvent être solutionnés en renforçant la coopération internationale. Un échange d'informations efficace entre autorités nationales aiderait à parcourir la longue route des problèmes de fuite des capitaux et d'évasion fiscale. Les barrières posées par le secret bancaire pourraient être surmontées par des clauses de priorité établies par des traités internationaux. Le secret des trusts en offshore serait réduit par l'exigence d'enregistrement des principaux détails concernant l'identité du constituant et des bénéficiaires. Il n'y a aucune raison pour que ceux qui bénéficient des privilèges obtenus par l'usage des sociétés offshore et des trusts n'acceptent pas l'engagement de fournir des informations de base sur leur identité. Un cadre global pourrait être convenu pour taxer les bénéfices réels des transnationales.

Des politiques de ce type pourraient être mises en application à relativement court terme. La principale barrière à surmonter pour y parvenir est le manque de volonté politique de la part des gouvernements des principales nations de l'OCDE, surtout des Etats-Unis et du Royaume-Uni, qui exercent un leadership sur des pays définis comme paradis fiscaux. La réalité de leur engagement pour la « mondialisation » est qu'ils veulent libéraliser le commerce selon leurs propres conditions, mais continuent à utiliser des incitations fiscales pour fausser le système commercial en faveur de leurs entreprises nationales et pour attirer les capitaux des pays en développement et des économies émergentes.

En décembre 2008, quarante ans après la création du Groupe des experts des Nations Unies pour encourager la coopération internationale en matières fiscales, et sept ans avant l'échéance de 2015 pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, les Nations Unies tiendront une conférence à Doha (Qatar) sur le financement du développement. Cette conférence doit être l'occasion pour la communauté internationale de s'attaquer à l'obstacle numéro un au financement du développement : les paradis fiscaux.

La France, qui est membre du groupe de travail contre les paradis fiscaux et la fuite des capitaux [annoncé à Séoul, Corée, en septembre 2007 par le Groupe pilote sur les contributions de solidarité en faveur du développement], et, en plus, qui présidera l'Union européenne au second trimestre de 2008, peut jouer un rôle très important à Doha.

Pour parvenir à ces fins, et afin de créer un élan politique de soutien à une campagne globale qui aurait pour mission de confronter les paradis fiscaux et les problèmes qu'ils engendrent, nous devons mettre sur pied une coalition globale rassemblant des chercheurs, des ONGs, des journalistes, des experts financiers, des syndicalistes, des organisations professionnelles, et bien d'autres. Cette coalition devra placer la justice fiscale au cœur des objectifs de développement global. La justice fiscale doit devenir la priorité essentielle pour tous ceux qui se sentent concernés par l'éradication de la pauvreté, l'annulation de la dette odieuse et la réduction de la dépendance financière des pays les plus pauvres.

---

## Bibliographie

Africa All Party Parliamentary Group (2006), *The Other Side of the Coin: The UK and Corruption in Africa*, report, March.

Baker R. (2005), *Capitalism's Achilles Heel*, John Wiley & Sons, Hoboken, New Jersey.

Boston Consulting Group (2003), *Global Wealth Report*.

Bowcott O. (2006), « Found what you're looking for? U2 inspire Irish ire by avoiding tax », *The Guardian*, 9 August.

Boyce J.K. et Ndikumana L. (2005), « Africa's Debt: Who Owes Whom ? » In Epstein G.A, *Capital Flight and Capital Controls in Developing Countries*, Edward Elgar, Cheltenham.

Brittain-Catlin W. (2005), *Offshore: The Dark Side of the Global Economy*, Farrar, Strauss and Giroux, New York.

Christensen J. (2005), « Hooray Hen-Wees », *London Review of Books*, vol.27, no.19, 6<sup>th</sup> October.

Christensen J. et Hampton M.P. (1999), « A Legislature for Hire: The Capture of the States in Jersey's Offshore Finance Centre », in Hampton M.P. et Abbott J.P. (dir.), *Offshore Finance Centres and Tax Havens: The Rise of Global Capital*, MacMillan, Basingstoke.

Christensen J. et Murphy R. (2004), « The Social Irresponsibility of Corporate Tax Avoidance: Taking CSR to the bottom line », *Development*, volume 47, number 3, (37-44).

Christensen J. et Murphy R. (2006), « The Tax Avoider's Chancellor », *Red Pepper*, August.

Cobham A. (2005), *Tax Evasion, Tax Avoidance and Development Finance*, Queen Elizabeth House Working Paper Series No. 129, Oxford.

Guha K. (2006), « Globalisation - A share of the spoils: why policymakers fear 'lumpy' growth may not benefit all », *Financial Times*, 28 August.

Hampton M. (1996), *The Offshore Interface : Tax Havens in the Global Economy*, MacMillan, Basingstoke.

Lansley S. (2006), *Rich Britain*, Politico's, London.

Lasch C. (1995), *The Revolt of the Elites*, W.W. Norton & Company, New York.

Lopez J.H. et al. (2006), *Poverty Reduction and Growth: Virtuous and Vicious Circles*, The World Bank.

Palan R. (1999), « Offshore and the Structural Enablement of Sovereignty », in Hampton M.P. et Abbott J.P. (dir.), *Offshore Finance Centres and Tax Havens: The Rise of Global Capital*, MacMillan, Basingstoke.

Plender J. (2003), « Going off the rails », *Financial Times*, 28th January.

Reich R. (1992), *The Work of Nations*, New York.

Smith P. (2006), « On the Wing: How capital flight is cheating Africa », *The Africa Report*, March.

Tax Justice Network (2005), « *Tax us if you can - the true story of a global failure* ».

US Senate Permanent Committee on Investigations (2003), *The Tax Shelter Industry: the role of accountants, lawyers and financial professionals*, Washington DC, US Senate.

US Senate Permanent Subcommittee on Investigations (2006), *Tax Haven Abuses: The Enablers, the Tools, the Secrecy*, August.

Wolf M. (2005), *Why Globalization Works* Yale Nota Bene.

---

<sup>i</sup>. Economiste et directeur du secrétariat international du Tax Justice Network (TJN), [www.taxjustice.net](http://www.taxjustice.net).

<sup>ii</sup> Shaohua Chen et Martin Ravallion (2007) *Absolute Poverty Measures for the Developing World*, la Banque mondiale, document de travail WPS4211, Avril

<sup>iii</sup> *World Development Indicators* (2006), la Banque Mondiale

<sup>iv</sup> Tax Justice Network (2005) *Taxez-nous si vous pouvez* ([www.taxjustice.net](http://www.taxjustice.net))

<sup>v</sup> Voir <http://taxjustice.blogspot.com/2007/09/transparency-international-not-good.html>

<sup>vi</sup> Boyce, J.K. et Ndikumana, L. (2002) *Public debts and private assets : explaining capital flight from Sub-Saharan Africa*, Université de Massachusetts, document de travail no.32

<sup>vii</sup>. Pour une analyse des paradis fiscaux et de leurs liens avec l'économie mondiale, voir Hampton, 1996.

<sup>viii</sup>. L'argent sale est défini comme de l'argent obtenu, transféré ou utilisé de façon illégale.

<sup>ix</sup>. Pour une analyse détaillée, voir : [www.taxresearch.org.uk/Blog/2006/06/15/jerseypasses-law-allowing-%e2%80%98sham%e2%80%99-trusts-for-use-by-tax-evaders/](http://www.taxresearch.org.uk/Blog/2006/06/15/jerseypasses-law-allowing-%e2%80%98sham%e2%80%99-trusts-for-use-by-tax-evaders/)

<sup>x</sup>. Propos de Guy Smith, conseiller fiscal, Moore Stephens, cité par *The Guardian*, 18 mars 2004.

<sup>xi</sup>. Sur le site <http://www.taxresearch.org.uk/Blog/category/kpmg/>, visité le 28 août 2006.